



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens du service civique et coronavirus

Question écrite n° 29831

Texte de la question

Mme Sophie Mette attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'importance des missions en service civique en général et sur la situation des actuels 25 000 jeunes volontaires en service civique en particulier. Conçu pour les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, le service civique est un dispositif d'engagement volontaire ouvert à tous, sans condition de diplôme, pour une période allant de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. Indemnisée, cette mission se déroule sur une durée hebdomadaire de 24 à 35 heures. Depuis 10 ans, l'Agence du service civique est garante de la qualité, de la diversité et de l'utilité des missions réalisées par les jeunes volontaires auprès des 11 000 organismes d'accueil (associations, collectivités territoriales, établissements publics, acteurs de l'économie sociale et solidaire, services de l'État). À l'échelon national, et pendant cette période si particulière, 25 000 jeunes volontaires en service civique ont souhaité continuer à venir en aide aux publics les plus fragiles souffrant le plus des effets du confinement, comme les personnes âgées ou handicapées, les sans-domicile-fixe, les migrants ou encore les enfants que les parents ne peuvent accompagner dans leur parcours scolaire. Tout en restant exemplaires sur les gestes barrière et les règles de distanciation, et accompagnés par leurs organismes d'accueil, ils n'ont pas hésité à adapter et réorienter leurs missions dans ce contexte difficile. Ils sont par ailleurs près de 50 000 à s'être déclarés bénévoles de la réserve civique lancée par le Gouvernement. Depuis 10 ans maintenant, les missions en service civique connaissent un intérêt grandissant pour les jeunes mais également pour les structures qui les reçoivent. Il s'agit d'un accord « gagnant gagnant » dans lequel toutes les parties trouvent un engagement idéal pour s'émanciper et pour valoriser les savoir-faire. Sur le territoire du sud-Gironde, la demande est telle que beaucoup de jeunes qui ont des envies et des savoirs à partager se retrouvent laissés pour compte par manque de missions. Une augmentation du budget des missions en service civique sera-t-elle donc envisagée dans le but d'accroître le nombre de missions en France et en Gironde ? Elle lui demande aussi si une reconnaissance particulière sera rendue aux 25 000 jeunes qui ont œuvré pendant cette période épidémique si particulière.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29831

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse \(M. le secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3611

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)